

MÉMOIRE PRÉSENTÉ À LA CHAMBRE DES COMMUNES

**COMITÉ PERMANENT DE L'ENVIRONNEMENT ET DU
DÉVELOPPEMENT DURABLE**

**ÉTUDE SUR LES SUBVENTIONS AUX
COMBUSTIBLES FOSSILES**

8 MAI 2022

SFU350

SFU350

Recommandations

Recommandation 1 : Toutes les subventions et tous les soutiens fiscaux actuellement accordés au secteur pétrolier et gazier doivent cesser avant 2023, ce qui inclut le financement fourni par Exportation et développement Canada et d'autres sociétés d'État applicables; l'annulation de tous les programmes gouvernementaux et de toutes les mesures fiscales qui subventionnent exclusivement le secteur pétrolier et gazier; et l'engagement formel de ne pas introduire de nouvelles subventions ou de nouveaux soutiens fiscaux en faveur du secteur pétrolier et gazier.

Recommandation 2 : Le gouvernement doit élaborer une législation qui exclut les échappatoires permettant de subventionner les compagnies pétrolières et gazières. Ces échappatoires comprennent le captage, l'utilisation et le stockage du carbone (CUSC), et l'hydrogène bleu fossile. Le gouvernement doit annuler le crédit d'impôt du CUSC.

Recommandation 3 : Le gouvernement doit adopter une approche holistique des subventions axées sur le climat, en veillant à ce que tous les programmes de soutien fiscal soient soumis à des conditions rigoureuses conformes aux obligations du Canada dans le cadre de l'Accord de Paris.

Recommandation 4 : Le gouvernement doit faire respecter le principe du pollueur-payeur, qui garantit que les coûts de réduction des émissions et de dépollution environnementale ne sont pas injustement transférés au grand public.

Recommandation 5 : Le gouvernement doit veiller à ce que tous les projets énergétiques à venir soient pleinement conformes à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA). Ces projets doivent respecter les droits des autochtones et satisfaire au principe du consentement libre, préalable et éclairé.

La SFU350 rejette l'utilisation de subventions qui soutiennent la poursuite de l'extraction de combustibles fossiles et demande leur élimination totale. Les subventions qui financent l'industrie des combustibles fossiles n'ont pas lieu d'être dans le contexte de la crise climatique actuelle et épuisent les fonds nécessaires à une transition juste.

Les subventions publiques sont inacceptables face à une industrie qui n'a cessé de faire pression sur les gouvernements¹ afin de poursuivre ses activités indéfiniment, et qui continue de nuire aux personnes et à la planète. L'industrie des combustibles fossiles participe à la colonisation, au racisme environnemental, à la perte de biodiversité et au changement climatique. Par exemple, le projet d'expansion de l'oléoduc Trans Mountain était un projet de jumelage de pipelines appartenant au gouvernement fédéral qui a entraîné la violation des droits au consentement libre, préalable et éclairé (CLPE) de nombreuses Premières nations, comme la Nation des Tsleil-Waututh². Dans le même ordre d'idées, dans la Chemical Valley de l'Ontario, le secteur pétrolier et gazier a nui à la santé de la communauté locale³, y compris la Première nation Aamjiwnaang. De plus, en Colombie-Britannique en particulier, les subventions publiques au secteur minier concourent au déclin continu du caribou⁴. Le caribou est inscrit sur la liste fédérale des espèces en péril et les Premières nations signataires du Traité no 8 ont le droit de chasser le caribou. Ce ne sont là que quelques exemples des dommages causés par l'industrie des combustibles fossiles qui ont été financés par des fonds publics.

Le financement public de l'industrie des combustibles fossiles constitue une source de financement des dommages causés aux personnes et à la planète. La SFU350 exige que le gouvernement mette fin à toutes les subventions au secteur des combustibles fossiles dès que possible, et qu'il s'assure plutôt que le financement soit consacré à une transition juste, qui ouvre la voie à un avenir fondé sur les énergies renouvelables, les droits et la souveraineté autochtones, et l'équité pour tous.

¹ Franta, B. (28 octobre 2021). What big oil knew about climate change, in its own words. *The Conversation*. <https://theconversation.com/what-big-oil-knew-about-climate-change-in-its-own-words-170642>

² Secteur des Traités, des Terres et des Ressources de la Nation des Tsleil-Waututh. (sans date). *Assessment of the Trans Mountain pipeline and tanker expansion proposal*. TWN Sacred Trust. https://twnsacredtrust.ca/wp-content/uploads/TWN_assessment_final_med-res_v2.pdf

³ Ecojustice. (octobre 2007). *Exposing Canada's chemical valley: An investigation of cumulative air pollution emissions in the Sarnia, Ontario area*. Ecojustice. <https://ecojustice.ca/wp-content/uploads/2015/09/2007-Exposing-Canadas-Chemical-Valley.pdf>

⁴ Wood, S. (3 décembre 2020). Public money 'helped fund extinction' of B.C. caribou through mining subsidies: report. *The Narwhal*. <https://thenarwhal.ca/bc-extinction-caribou-coal-mining-ccpa-report/>

Résumé des recommandations

Recommandation 1 : Une transition juste vers les énergies renouvelables devrait être l'une des plus importantes priorités du gouvernement. Toutes les subventions et aides fiscales actuellement accordées au secteur pétrolier et gazier doivent être arrêtées avant 2023 afin de réaliser cette transition. Cela comprend l'arrêt de tout financement fourni par Exportation et développement Canada et d'autres sociétés d'État applicables; l'annulation de tous les programmes gouvernementaux et de toutes les mesures fiscales qui subventionnent exclusivement le secteur pétrolier et gazier; et l'engagement formel de ne pas introduire de nouvelles subventions ou de nouveaux soutiens fiscaux en faveur du secteur pétrolier et gazier.

Recommandation 2 : Le gouvernement doit élaborer une législation qui exclut les échappatoires permettant de subventionner les compagnies pétrolières et gazières. Ces échappatoires comprennent le captage, l'utilisation et le stockage du carbone (CUSC), et l'hydrogène bleu fossile. Le gouvernement doit annuler le crédit d'impôt pour le CUSC.

Recommandation 3 : Le gouvernement doit adopter une approche holistique des subventions axées sur le climat, en veillant à ce que tous les programmes de soutien fiscal soient soumis à des conditions rigoureuses conformes aux obligations du Canada dans le cadre de l'Accord de Paris.

Recommandation 4 : Le gouvernement doit faire respecter le principe du pollueur-payeur, qui garantit que les coûts de réduction des émissions et de dépollution environnementale ne sont pas injustement transférés au grand public.

Recommandation 5 : Le gouvernement doit veiller à ce que tous les projets énergétiques à venir soient pleinement conformes à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA). Ces projets doivent respecter les droits des autochtones et satisfaire au principe du consentement libre, préalable et éclairé.

La SFU350 demande au gouvernement de mettre en œuvre ces recommandations et de cesser toute subvention au secteur des combustibles fossiles d'ici la fin 2022. Le gouvernement doit s'assurer que le financement est destiné à une transition juste des combustibles fossiles vers les énergies renouvelables. Cette transition doit être en accord avec les principes énoncés dans la DNUDPA et doit garantir l'équité pour tous.

À propos de la SFU350

La SFU350 est une organisation étudiante installée sur le campus de l'Université Simon Fraser (SFU). Elle encourage la communauté de la SFU à mener des actions significatives en matière de lutte contre le changement climatique dans le but de créer un monde plus durable. La SFU350 a mené avec succès une campagne en faveur du désinvestissement de toutes les participations dans des sociétés d'extraction, de traitement et de transport de combustibles fossiles dans tous les fonds du portefeuille d'investissement de la SFU qui s'élève à environ 400 millions de dollars.